

Fiche formation

Intitulé de l'action : **CS Conduite d'un élevage bovin lait**

Certificat de Spécialisation Conduite d'un élevage bovin lait

Titre de niveau 4

**délivré par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
en apprentissage**

<p>Public concerné, nombre,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes en poursuite d'étude par la voie de l'apprentissage. • Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel. • Effectif : 15 participants
<p>Prérequis, modalités d'accès</p>	<p><u>Conditions d'entrée et prérequis nécessaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un niveau 4 minimum • Brevet professionnel du secteur de la production agricole, • Baccalauréat professionnel du secteur de la production agricole, • Brevet de technicien supérieur agricole du secteur de la production agricole, • Titres et certificats du secteur de la production agricole, de niveau BAC, enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). • Avoir un contrat d'apprentissage • Inscrit sur PARCOURS SUP • Intérêt pour les métiers de l'élevage laitier • Intérêt pour le travail en équipe, la communication et l'autonomie. • Évaluation initiale de compétences (tests et entretien). • Délai d'accès : à la rentrée scolaire ou entrées permanentes après entretien.
<p>Présentation générale (problématique, intérêt)</p>	<p>L'obtention d'un CS « conduite d'un atelier bovin lait » permet d'acquérir un complément de formation, des compétences professionnelles spécifiques et des savoir-faire dans la conduite d'un élevage laitier. Il est capable de réaliser les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il conçoit (ou participe à la conception) et met en œuvre son système d'élevage, utilise les différentes techniques d'élevage requises à l'aide de planning et d'enregistrements tenus à jour. • Il choisit (ou participe au choix), entretient et assure la maintenance de premier niveau des bâtiments et équipements d'élevage en appliquant les règles et normes relatives à l'environnement et à la qualité du lait. • Il conçoit (ou participe à la conception) et met en œuvre un système de culture en vue de l'alimentation du troupeau. • Il enregistre les données techniques ou technico-économiques liées à l'atelier de production laitière, interprète les principaux critères de performances et les intègre dans ses décisions et ses actions. • Il organise le travail quotidien et les chantiers collectifs, dans des conditions d'efficacité optimale en respectant les règles de sécurité, de préservation de l'environnement et du bien-être animal. <p>Il met l'accent sur la conduite de l'atelier lait et les savoir-faire pratiques associés dans les domaines de l'alimentation, la reproduction, la santé et la génétique. Il accorde une place</p>

	<p>importante à la traite (installation de traite, réalisation et qualité du lait). De plus, il permet de savoir analyser les résultats technico-économiques de l'atelier lait pour assurer le pilotage de l'entreprise.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Acquérir une compétence complémentaire spécialisée et une expérience terrain en production laitière.</p> <p><u>En terme de pilotage technico-économique d'un élevage bovin lait</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Organiser le pâturage ● Assurer la gestion sanitaire du troupeau ● Planifier le travail ● Choisir les reproducteurs ● Gérer la carrière des vaches laitières <p><u>En terme d'interventions liées à la conduite d'un élevage bovin lait</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Distribuer des rations aux différentes catégories d'animaux ● Organiser la mise à l'herbe et le changement de parcelle ● Réaliser des soins préventifs ou curatifs aux différentes catégories d'animaux ● Assurer le suivi stade de gestation ● Assurer la surveillance et les soins ns au veau et à la vache à la mise bas ● Mettre en œuvre une traite hygiénique ● Évaluer l'état corporel des animaux
<p>Contenu de la formation</p>	<p>Cette formation très professionnelle s'appuie sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Des travaux pratiques d'élevage ● Des visites d'exploitations agricoles sur le terrain. ● Des interventions de nombreux professionnels, techniciens, vétérinaires... ● Etude de nombreux cas concrets. <p><u>Contenu de la formation en Unités Capitalisables (UC) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● UC1: Assurer le pilotage technico économique d'un élevage bovin lait ● UC2 : Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage bovin lait <p>De nombreux projets : Animation du territoire (concours de pointage, participation aux manifestations professionnelles locales, fête de l'élevage à la MFR...)</p>
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p><u>Modalités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel. ● Accompagnement (soutien à l'élaboration de support d'examen, visite et suivi...). ● Apports de connaissances. ● Travaux pratiques, Travaux dirigés, Travaux de groupes. ● Visites et Interventions de professionnels (techniciens, représentants, chambre d'agriculture ...). <p><u>Mise en situation professionnelle.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Utilisation de cas concrets. <p><u>Moyens pédagogiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Une équipe pédagogique EXPERTE pour assurer la formation «CS Conduite d'un élevage bovin lait » ● L'animation de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes du domaine de l'agriculture et titulaires des attestations et certificats nécessaires à la réalisation de formations. ● L'animation de la formation est effectuée en totale conformité avec le référentiel pédagogique de l'organisme certificateur délivrant ce diplôme. ● La lisibilité de la formation est appliquée à travers un référentiel de formation détaillé et précis. <p><u>Outils pédagogiques</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Salles de cours équipées et dédiées à cette formation</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Tableaux, vidéoprojecteurs disponibles dans toutes les salles - Réseau informatique accessible dans toutes les salles de l'établissement (connexion internet haut débit), salle informatique, bâtiments et matériel conforme à la réglementation - Laboratoire de sciences. ● <u>Matériels et installations spécifiques</u> : sur le site de la MFR ou sur des exploitations de proximité : le transport éventuel est assuré par la MFR. <p><u>Métiers de l'agriculture et de l'élevage</u> : découverte, présentation et utilisation éventuelle suivant la législation en vigueur des matériels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel nécessaire à l'approche du troupeau et de la manipulation - Matériel nécessaire à l'utilisation des différents outils (Equipements de protection individuelle) - Matériel automoteur et manuel utilisé sur les exploitations agricoles - Atelier de travail appartenant à l'établissement de formation : soudure, affûtage, mécanique... - <u>Modalités</u> : Uniquement en présentiel <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Lieux d'apprentissage possible en entreprise</u> : élevage bovin laitier <p><i>NB : Quel que soit le support de stage ou d'apprentissage, les jeunes peuvent choisir un système traditionnel et / ou intensif et / ou bio.</i></p>
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p><u>Déroulement de la formation</u> :</p> <p>Une formation par alternance sous statut de l'apprentissage qui associe 25 % de théorie et 75 % de pratique. Les jeunes acquièrent par leurs expériences des savoir-faire et des méthodes de raisonnement. Ils s'insèrent dans l'entreprise grâce à un accompagnement pendant l'apprentissage, ils maîtrisent les gestes professionnels. Ils appréhendent différentes méthodes de travail auprès des entreprises agricoles et/ou organismes para-agricoles.</p> <p><u>Capacités Professionnelles</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production. ● Piloter une entreprise agricole. ● Assurer la conduite technique des productions. ● Gérer le travail dans l'entreprise agricole. ● Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte. ● Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services. ● S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.
<p>Durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Durée</u> : 1 an en apprentissage ● Formation sur 450 heures dont 13 semaines à la MFR et 39 semaines en entreprise dont 5 semaines de congés payés. ● 35 heures par semaine ● Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (avec une pause à 10 heures et 15 heures) sauf le lundi début à 10h et vendredi fin à 16h30 ● Aménagement possible selon parcours antérieur et situation de handicap.
<p>Dates</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivant calendrier de l'établissement ● 1 seule session par an avec possibilité d'entrée en cours de formation après validation de parcours, nous consulter.

Lieu(x)	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Maison Familiale Rurale de Vercel, 36 rue de Jésus 25530 Vercel 03 81 56 39 40 – mfr.vercel@mfr.asso.fr • Références de l'établissement : N° de Déclaration d'Existence : 43250148225 – N° Siret : 77835631100010 - Statut juridique : Association loi 1901 – N° Déclaration à la Préfecture : 2006-2403-01496 – Organisme référencé qualité. • Établissement permettant l'accès aux personnes handicapées 										
Coût par participant	<p>Tarif ne comprenant pas en compte les aides à la restauration par les OPCO</p> <table border="1" data-bbox="411 421 1513 593"> <thead> <tr> <th></th> <th>½ pension apprenti</th> <th>Cotisations animations</th> <th>Total ½ pension apprenti</th> <th>Interne</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CS</td> <td>793 €</td> <td>30 €</td> <td>823 €</td> <td>1550 €</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Les voyages d'étude feront l'objet d'actions de financement par les jeunes, la famille complétant au besoin</i> <i>Règlement : prélèvement mensuel, chèques, espèces...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Parking : Gratuit à disposition • Navette gratuite possible pour les stagiaires et apprentis utilisant le train : - Prise en charge le lundi à 08 heures 30 en gare de Valdahon pour accéder à la MFR Départ le vendredi à 16 heures 30 de la MFR pour un retour en gare à Valdahon. 		½ pension apprenti	Cotisations animations	Total ½ pension apprenti	Interne	CS	793 €	30 €	823 €	1550 €
	½ pension apprenti	Cotisations animations	Total ½ pension apprenti	Interne							
CS	793 €	30 €	823 €	1550 €							
Responsable de l'action, Contact	<ul style="list-style-type: none"> • Nom, Prénom du responsable de l'action : Mme LESERVOISIER Louise: louise.leservoisier@mfr.asso.fr 0381563940 										
Formateurs, animateurs et intervenants	<p>LESERVOISIER Louise – TONNIN Christian – BARDEY Jean Paul - AMIOT Christian</p>										
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le centre de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Un responsable assure le lien entre le stagiaire ou l'apprenti(e) , sa famille et son maître d'apprentissage. - Un bilan est fait chaque début et fin de semaine par le responsable de classe. - L'équipe pédagogique assure le suivi des devoirs à réaliser pendant le stage, des dossiers et des travaux à réaliser par l'apprenti. - Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet de liaison. - Cahier de texte numérique (iENT) accessible aux apprentis pour les cours et devoirs. - Un tuteur est choisi pour l'année scolaire. - Accompagnement du jeune dans son projet professionnel. - Les apprentis émargent tous les jours une feuille de présence - Les intervenants – formateurs émargent le présentiel des stagiaires • En entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - Des émargements journaliers sont mis en place. - Le suivi est réalisé par une visite des moniteurs sur le lieu d'apprentissage et un bilan est établi. • En fin de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Les attestations et titre validés au cours de son cursus de formation • A l'issue de la formation : <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi des candidats est réalisé à 6 mois et 1 an. 										
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Examens : Le certificat de spécialisation : CS « Conduite d'un élevage bovin lait », est un titre de niveau 4 organisé et délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. 										

	<ul style="list-style-type: none"> - Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment. - Toutes les unités capitalisables du certificat du CS «Conduite d'un élevage bovin lait » font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle. - Le titre est attribué à tout candidat ayant obtenu les 2 UC qui composent ce diplôme. Ces différentes UC sont attribuées aux apprentis ayant satisfait aux évaluations certificatives organisées par l'équipe pédagogique du centre au cours de la formation et validées par un jury permanent officiel, composé de professionnels et d'enseignants - <u>Fin de l'action :</u> - Évaluation de la prestation de formation « à chaud » (<i>tour de table et bilan écrit</i>). - Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid »
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Installation en agriculture • Salarié hautement qualifié ou responsable d'un élevage laitier • Technicien conseil <p><u>Poursuites d'études</u> : autre contrat de spécialisation (CS), BTS agricole ...</p>